

De la commune

SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du

30 octobre 2020

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	09
Représentés	02
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	00

L'an deux mille vingt, le trente octobre, à **19 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Michèle TIXIER-GALLAND, Mme Evelyne GIPOULON, Mme Justine BOSSERT

Pouvoirs : M. Alexandre BOURDERY a donné pouvoir à M. Jean-Marie BERTRAND, M. Frédéric DUPLEIX a donné pouvoir à Mme Justine BOSSERT

Excusés :

Absents :

Date de convocation : 26 octobre 2020

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Subvention Boost'Comm'Une – Travaux de voirie 2021

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de travaux sur les voies communales suivantes :

- VC 1 (du haut du village du Chassain à la RD 38) : 16 063.40 €HT
- VC 101 A (desserte du centre du village du Faux) : 4 350.80 €HT

Il explique que le Conseil Départemental propose une aide à l'investissement, baptisée « Boost'Comm'Une », d'une enveloppe totale de 9 420 € pour la période 2020-2022.

Il propose qu'une partie de cette enveloppe finance les travaux de voirie communale.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le projet d'un montant total HT de 20 414.20 €
- **Sollicite** l'attribution d'une subvention dans le cadre de l'aide du Conseil Départemental baptisée « Boost'Comm'Une »
- **Approuve** le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
VC 1 (du haut du village du Chassain à la RD 38)	16 063.40 €	
VC 101 A (desserte du centre du village du Faux)	4 350.80 €	
DETR – 40 %		8 165.68 €
Conseil départemental – Boost'Comm'Une - 27 %		5 511.83 €
Autofinancement –33 %		6 736.69 €
Total	20 414.20 €	20 414.20 €

- **Approuve** son inscription au budget en section d'investissement
- **Autorise** le Maire à signer toutes pièces à intervenir